



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

**Acquisition GABORIT 'Le Dixième' - parcelle cadastrée section AE
n° 690**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030428

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition GABORIT 'Le Dixième' - parcelle cadastrée section
AE n° 690**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre du logement social et de la mixité sociale, la Ville de Niort a préempté en juillet 2002 un ensemble de terrains sis à Sainte-Pezenne au lieudit « Le Dixième ». La poursuite de recherche de terrains a permis l'acquisition amiable d'une parcelle attenante à cet ensemble, appartenant à M. et Mme GABORIT Bernard, et cadastrée après bornage, section AE n° 690 pour une superficie de 995 m².

Après négociation, l'accord est intervenu sur la base de 11 €/m² soit un prix de 10 945 € pour cette cession.

En outre, la Ville de Niort prendra à sa charge la pose d'une clôture séparative constituée d'un grillage entre la partie cédée et la partie restant appartenir à Monsieur et Madame GABORIT. Cette clôture devra être installée préalablement à tous travaux d'aménagement du secteur.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, conformément à l'avis des Domaines et ayant fait l'objet d'une promesse de cession ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 21 – 8241 – 2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)